



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, LE SEPT AVRIL

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 28/03/2025

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 21 - Présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 21 – Votes pour : 21 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG - G. BARRA - J. HENSELER - A. MAGNIN MELOT - B. MONTAGNE - A. RASKIN Adjoints
J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA - A. CARRU MARTEL - J. DUBOIS - J.L. GIRAUD - N. PIGAGLIO - S. LAINE - R. MARTEL
TRIGANCE - C. MENARD - E. MENUT - M. RAYNAUD Conseillers Municipaux

Absents : N. DEDULLE LELLUIN (pouvoir à S. ALLEG), M. MARTEAU (pouvoir à S. LAINE), J. RAYNAUD (pouvoir à C. BOUGE)

AFFECTATION DES RÉSULTATS - 2024

Le Conseil Municipal,

APRES avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique du Budget Principal de l'exercice 2024 en séance municipale du 07 avril 2025,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2024,

CONSTATANT que le Compte Financier Unique du budget principal présente au 31.12.2024 les éléments suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		448 772,76		66 954,74	-	515 727,50
Opérations de l'exercice	3 916 589,79	4 796 493,04	1 144 531,62	1 210 569,67	5 061 121,41	6 007 062,71
Totaux	3 916 589,79	5 245 265,80	1 144 531,62	1 277 524,41	5 061 121,41	6 522 790,21
Résultat de clôture		1 328 676,01		132 992,79		1 461 668,80

Section INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	+ 66 038,05 €
Résultats antérieurs reportés	+ 66 954,74 €
Solde d'investissement 2024 (excédent)	+ 132 992,79 €

Les Restes à Réaliser (RAR) de la section d'investissement doivent être repris :

Reste à réaliser (en dépenses)	- 683 789,79 €
Reste à réaliser (en recettes)	+ 404 055,58 €
	= - 279 734,21 €

Résultat cumulé de l'exercice 2024 (déficit/besoin de financement)	- 146 741,42 €
---	-----------------------

Section FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	+ 879 903,25 €
Résultats antérieurs reportés	+ 448 772,76 €
Résultat de clôture 2024 (excédent)	+ 1 328 676,01 €

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit couvrir le déficit de la section d'investissement.

Ainsi, pour la section de fonctionnement, est repris au budget de l'exercice 2025, le résultat cumulé (+ 1 328 676,01 €) affecté à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (- 146 741,42 €) par le compte 1068. Le solde soit + 1 181 934,59 € est affecté en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur sur la ligne 002).

Section FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
	L002 : 1 181 934,59 €
Section INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
L001 : 146 741,42 €	1068 : 146 741,42 €

Il convient donc d'affecter au budget principal de l'exercice 2025 :

- pour la couverture du besoin en financement de **146 741,42 €**, la recette est reprise au compte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés
- le déficit d'investissement en ligne 001 (L001 dépenses) pour **146 741,42 €**
- l'excédent de fonctionnement en ligne 002 (L002 recettes) pour **1 181 934,59 €**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DÉCIDE

- D'APPROUVER la reprise et l'affectation des résultats 2024 comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

Sylvie ALLEG



Le Maire,

Camille BOUGE